



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 DE LA COOPÉRATIVE CLEF

ORDRE DU JOUR

Chère coopératrice, Cher coopérateur,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée générale ordinaire de notre coopérative.

Selon une tradition bien établie chez CLEF, l'assemblée générale est un moment important où nous pouvons expliquer nos activités et nos perspectives. C'est aussi l'occasion de rencontres entre coopérateurs, avec le Conseil d'administration ainsi qu'avec l'équipe administrative et technique. C'est enfin une occasion festive par laquelle nous vous remercions de votre soutien.

Cette année, le coronavirus nous oblige malheureusement à faire à nouveau exception. Compte tenu des mesures sanitaires, le législateur autorise que les assemblées générales se tiennent en dehors de la présence physique des coopérateurs. Cette année nous ne pourrons donc pas nous rencontrer et votre vote devra être exprimé, à l'avance, par formulaire électronique ou par courrier.

L'Assemblée générale de CLEF se tiendra le vendredi 21 mai 2021 à 19h00 en vidéo conférence.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Constitution du bureau (président, secrétaire, scrutateurs)
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Rapport d'activité de 2020 et présentation des comptes 2020
4. Approbation des comptes 2020 et de l'affectation du résultat, décharge aux administrateurs

Cordialement,

Fabienne Marchal, présidente